

Circuit de sélection – Politique de modification de l’admissibilité pour les tableaux de réserve



Lors de la réunion du 8 octobre 2020, les membres de la Commission des entraîneurs du Québec ont entériné un changement lié à l’admissibilité des joueurs et joueuses pour les tableaux de réserve des tournois du circuit de sélection (étapes et championnats québécois). Tennis Québec mettra en application cette nouvelle règle à partir du 1^{er} février 2021.

Âge d’admissibilité pour les tableaux de réserve

Seul(e)s les joueurs et joueuses de la catégorie d’âge visée pourront prendre part aux tableaux de réserve lors des étapes et des championnats québécois.

Un joueur ou une joueuse qui est inscrit(e) au tournoi, mais qui n’est pas admissible à participer aux tableaux de réserve, recevra un remboursement complet des frais d’inscription.

Cette modification s’est avérée nécessaire compte tenu de la pression grandissante qui pèse sur les clubs hôtes relativement à la disponibilité des terrains, particulièrement durant la saison intérieure. Afin d’éviter l’annulation de tableaux de réserve due à un trop grand nombre de participants combinée à un manque de terrains, nous préférons limiter la participation à ces tournois deux (2) étoiles.

Nous souhaitons également nous assurer que les joueurs et joueuses puissent compétitionner dans leur catégorie d’âge, indépendamment de leur niveau de jeu et d’expérience.

Il est important de préciser que cette modification n’empêchera aucun joueur ou joueuse de participer au circuit de sélection.

Du 1^{er} janvier au 31 août 2022

	Étapes et championnats québécois	Tableaux de réserve des étapes et championnats québécois
10 ans et moins	2012 et 2013	
12 ans et moins	2010 à 2012	2010 et 2011
14 ans et moins	2008 à 2011	2008 et 2009
16 ans et moins	2006 à 2010	2006 et 2007
18 ans et moins	2004 à 2009	2004 et 2005

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022

	Étapes	Tableaux de réserve des étapes
10 ans et moins	Pas applicable	
12 ans et moins	2011 à 2013	2011 à 2013*
14 ans et moins	2009 à 2012	2009 et 2010
16 ans et moins	2007 à 2011	2007 et 2008
18 ans et moins	2005 à 2010	2005 et 2006

** L'admissibilité pour les **tableaux de réserve des deux étapes automnales chez les 12 ans et moins** a été étendue pour permettre aux joueurs nés en 2013 d'y participer. En effet, ces joueurs ne peuvent participer aux tournois réguliers 12 ans et moins. Au cours de l'année, ils ont moins d'opportunités de faire des points pour améliorer leur classement et ainsi se qualifier pour le tableau principal ou le tableau de qualifications des étapes automnales.*

Les joueurs nés en 2013 sont désavantagés par rapport aux joueurs nés en 2011 et 2012 qui eux peuvent jouer les tableaux de réserve et accumuler des points en vue des étapes subséquentes.

À jour en date du 2 décembre 2021